

D'une bravoure folle, comme tant de mignons de Cour, il se conduisit brillamment à la bataille de Nerwinde et entra, un des premiers, dans les retranchements (27). Cet exploit de sabreur le fit remarquer et, malheureusement, citer avec honneur. C'en fut assez pour le pousser. Grâce à l'aveuglement du roi, il fut compris, cette même année, dans une promotion de sept maréchaux de France.

Lorsque Louis XIV lui donna le bâton de maréchal : « Mandez, lui dit-il, cette nouvelle à votre oncle l'archevêque de Lyon, et qu'il sache que si je vous ai fait maréchal, c'est pour le faire vivre quelques années davantage. » Compliment délicat digne de la Cour.

Camille remercia le roi et témoigna le désir de voir son neveu.

Non seulement le roi y consentit, mais il remit au nouveau maréchal une lettre autographe pour le vieux prélat :

« Monsieur l'Archevesque de Lyon, disait Louis XIV, j'ai lu avec bien du plaisir ce que m'avez écrit sur la *justice que j'ai rendue* au duc de Villeroy votre neveu, à la mémoire de son père et à vos propres services. Je souhaite que cette nouvelle marque de confiance et d'estime vous fasse encore bien porter plusieurs années et vous mette en estat de venir ici. Personne, sans exception, ne vous y verroit avec plus de joie que moi, qui prie Dieu, Monsieur l'Archevesque, qu'il vous ait en sa sainte garde ».

A Versailles, 13 avril 1693.

*Signé* : LOUIS.

---

(27) 29 juillet 1693.